



# FALAISE AU BARRAGE DE VOUGLANS (Identifiant national : 430007773)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 04890012)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL  
Franche-Comté, .- 430007773, FALAISE AU BARRAGE DE VOUGLANS. -  
INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430007773.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté

Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté

Centroïde calculé : 855332°-2160467°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 08/04/2013

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	11
9. SOURCES .....	11

## 1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Id reg. : 43489000)

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Jura
- Commune : Cernon (INSEE : 39086)

### 1.2 Superficie

9,76 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 364

Maximale (mètre): 438

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [430010979](#) - PELOUSES, FORETS ET PRAIRIES DE LA PETITE MONTAGNE (Type 2) (Id reg. : 43489000)

### 1.5 Commentaire général

#### DESCRIPTION

Entre la plaine de Bresse et la vallée de l'Ain, la région naturelle de la Petite Montagne est caractérisée par un relief tourmenté correspondant à une succession de crêtes orientées généralement nord-sud. A l'est de ce secteur, le plateau de Lect et des Joux Noires constitue une vaste unité structurale où des faciès du Jurassique supérieur affleurent. A ce niveau, la vallée de l'Ain est encaissée : le cours d'eau y a entaillé les terrains calcaires d'âge Portlandien tout en façonnant de nombreux escarpements rocheux. A Menouille, un barrage hydro-électrique ferme la vallée.

La zone englobe la falaise dominant la route D 60 et s'étend vers l'ouest jusqu'à la pelouse au Béry, située en contrebas du Rocher Sainte-Barbe. En aval du barrage, la paroi calcaire, constituée de barres rocheuses suintantes alternant avec de petits ressauts humides ou secs, a conservé une certaine naturalité. Ces replats abritent des groupements végétaux particuliers et très contrastés : bas-marais alcalins à choin noir et pelouses sèches en cours de colonisation par les ligneux (fourrés de buis notamment). Sur ce site, la grotte de la Caborde est bien connue des spéléologues en raison de son extension importante.

Selon la nature du substrat, les pelouses au Béry relèvent d'associations mésophiles à sainfoin, ou alors à blackstonie perfoliée sur substrat marneux. Les conditions contraignantes (sol peu profond, relative pauvreté en éléments nutritifs, fort ensoleillement, fluctuations hydriques marquées pour les formations sur marnes) sélectionnent un cortège typique, riche en éléments d'affinité méditerranéenne.

Si ces milieux diversifiés étroitement imbriqués justifient l'intérêt écologique du site, sa valeur est rehaussée par la présence du capillaire cheveu de Vénus, fougère protégée en Franche-Comté. En effet, cette espèce méditerranéenne est rarissime à cette latitude et n'est connue, à l'heure actuelle, que de deux stations franc-comtoises. Située ici très au nord de son aire de répartition, cette fougère délicate se trouve accrochée aux rochers suintants qui constituent son biotope habituel. Le reste de la flore témoigne également d'un caractère méridional accusé.

Pour la faune, il faut retenir la présence du lézard vert, pour lequel la Petite Montagne constitue l'un des bastions de répartition dans la région. Le cortège de papillons de jour, bien diversifié, comprend le damier de la succise (protégé en France, bien représenté dans les pelouses marnicoles), ainsi que le moiré franconien, l'azuré des coronilles, l'hespérie de la mauve et le fadet de la mélisque. Ces espèces dont la répartition est localisée sont inféodées aux pelouses sèches.

#### STATUT DE PROTECTION

Cette zone est incluse dans le réseau Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». En outre, la présence d'espèces protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit en effet de porter atteinte aux espèces et aux milieux qui les supportent (arrêtés ministériels des 22/06/92, 23/04/07 et 19/11/07).

## OBJECTIFS DE PRESERVATION

Du fait de son inaccessibilité, ce site ne semble pas directement menacé. Il convient cependant de veiller au maintien son intégrité en interdisant les travaux d'aménagement, les extractions de matériaux ou les dépôts divers. La qualité des eaux circulant dans les niveaux calcaires est un paramètre important pour la pérennité de la station de capillaire cheveu de Vénus. Les systèmes karstiques sont en effet extrêmement vulnérables aux pollutions, du fait de l'absence de filtration des eaux dans la roche.

D'une manière générale, les pelouses sont marquées par un abandon des pratiques pastorales ; le pâturage encore pratiqué au Béry est essentiel pour limiter la dynamique naturelle d'enfrichement et conserver des milieux ouverts. Outre l'intérêt propre qu'elle présente, cette pelouse fait partie intégrante d'un réseau écologique favorable à des échanges entre populations d'espèces calcicoles et thermophiles ; à ce titre, il est important de maintenir des connexions entre habitats similaires.

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

Secteur incorporé dans le site NATURA 2000 n° 55

### 1.6.2 Activités humaines

- Agriculture

#### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Coteau, cuesta
- Falaise continentale

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Collectivité territoriale
- Domaine privé d'une collectivité territoriale

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

- Faunistique
- Insectes
- Floristique
- Ptéridophytes

### Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Zone particulière liée à la reproduction

### Complémentaires

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

*aucun commentaire*

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reptiles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Lépidoptères</li> </ul>

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	65 <i>Grottes</i>				
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>				
	54.2 <i>Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)</i>				
	62.1 <i>Végétation des falaises continentales calcaires</i>				

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.8 <i>Fourrés</i>				

### 6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	3 <i>Landes, fruticées, pelouses et prairies</i>				
	43 <i>Forêts mixtes</i>				
	24 <i>Eaux courantes</i>				

### 6.4 Commentaire sur les habitats

34322B = Chloro perfoliatae - Brometum erecti, Onobrychido vicifoliae - Brometum erecti

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	53663	<i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788)	Fadet de la Mélique (Le), Iphis (L'), Semi-Procris (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2001
	53487	<i>Erebia medusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré franconien (Le), Franconien (Le), Nègre à bandes fauves (Le), Moyen Nègre à bandes fauves (Le), Moiré brun (Le), Méduse (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2001
	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le), Artémis (L'), Damier printanier (Le), Mélitée des marais (La), Mélitée de la Scabieuse (La), Damier des marais (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2001
	54170	<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des Coronilles (L'), Azuré porte-arceaux (L'), Argus fléché (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53221	<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hespérie de l'Ormière (L'), Hespérie de la Mauve (L'), Hespérie du Chardon (L'), Tacheté (Le), Plain-Chant (Le), Hespérie Plain-Chant (L')</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mora F.				2001
Ptérédiphytes	447951	<i>Adiantum capillus-veneris</i> L., 1753	<i>Capillaire de Montpellier, Cheveux de Vénus, Capillaire Cheveu-de-Vénus</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Lhote P.				1982

## 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	53623	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)</i>	Reproduction indéterminée					
	53700	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')</i>	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	82104	<i>Amelanchier rotundifolia</i> Dum.Cours., 1811	<i>Amélanchier</i>	Reproduction certaine ou probable					
	82909	<i>Anthericum ramosum</i> L., 1753	<i>Phalangère rameuse, Anthéricum ramifié</i>	Reproduction certaine ou probable					



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	84306	<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables	Reproduction certaine ou probable					
	87143	<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent	Reproduction certaine ou probable					
	96465	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais	Reproduction certaine ou probable					
	97434	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	Reproduction certaine ou probable					
	97490	<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	Reproduction certaine ou probable					
	99390	<i>Galium boreale</i> L., 1753	Gaillet boréal	Reproduction certaine ou probable					
	108718	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	Reproduction certaine ou probable					
	115680	<i>Potentilla tormentilla</i> Neck., 1770	Potentille tormentille	Reproduction certaine ou probable					
	116096	<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel	Reproduction certaine ou probable					
	117533	<i>Rhamnus frangula</i> L., 1753	Bourgène	Reproduction certaine ou probable					
	120823	<i>Saponaria ocymoides</i> L., 1753	Saponaire faux-basilic	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Minet C.				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121581	<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	<i>Choin noirâtre</i>	Reproduction certaine ou probable					
	123071	<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	<i>Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Minet C.				
	125981	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	<i>Germandrée petit-chêne, Chénette</i>	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	84521	<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	<i>Doradille rue des murailles, Rue des murailles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Minet C.				
Reptiles	77686	<i>Lacerta viridis</i> auct. non (Laurenti, 1768)	<i>Lézard à deux raies</i>	Reproduction indéterminée					

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	87143	<i>Buxus sempervirens L., 1753</i>	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Gaden J.-L.	2005	Etude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne (FR4301334) - Rapport de synthèse et atlas cartographique. ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté, UE.
	Guinchard M. et P.	2005	Inventaire et cartographie des prairies mésophiles de fauche d'intérêt communautaire - Petite Montagne du Jura. ADAPEMONT, UE, DIREN Franche-Comté. T1 rapport de synthèse 59p. T2 Cartes et notice
	Mora F.	2002	Approche des peuplements de rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura). Observatoire régional des invertébrés, OPIE et DIREN Franche-Comté. 42p + fiches annexes
Informateur	Lhote P.		
	Minet C.		
	Mora F.		